



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 septembre 2016

Original : français

---

### **Lettre datée du 6 septembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur la situation relative à la tenue du dialogue politique national inclusif convoqué en novembre 2015 par le Président de la République démocratique du Congo, S. E. M. Joseph Kabila Kabange, dans le but de décrire la situation politique et de permettre aux différentes composantes de la société congolaise de parvenir à un consensus pour faire aboutir le processus électoral d'une manière apaisée.

Comme d'aucuns le savent, une certaine frange de l'opposition s'était au départ opposée à ce dialogue pour ensuite conditionner sa participation à ce forum par la désignation d'un facilitateur international par l'Organisation des Nations Unies. Dans cette perspective, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit, avait été chargé de consulter la classe politique congolaise avant que les mêmes Nations Unies, suite aux réserves exprimées par l'opposition sur la personne de M. Djinnit, ne demandent à l'Union africaine de désigner le facilitateur.

C'est dans ce contexte que M. Edem Kodjo a été désigné à ce poste. Après cette désignation et dans le souci de privilégier l'harmonie et la cohésion nationale, la majorité présidentielle s'est pliée aux exigences de l'opposition relatives à :

- L'assistance du facilitateur par un groupe de soutien international composé de représentants des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Union africaine et des États Unis d'Amérique;
- La libération des prisonniers dits politiques;
- L'ouverture des chaînes des médias.

En dépit des efforts fournis par le facilitateur pour concilier les positions des uns et des autres et par la majorité présidentielle pour répondre aux exigences de cette même opposition, celle-ci continue à s'illustrer par des tergiversations en multipliant les conditionnalités pour bloquer le processus. C'est notamment dans ce cadre qu'un groupe de l'opposition a, par le biais du Président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), récusé d'une manière unilatérale le facilitateur international désigné en demandant à l'Union africaine d'en désigner un



autre. C'est dans le même contexte que ce groupe, s'opposant dernièrement au démarrage des travaux préparatoires du dialogue, a également appelé à l'organisation d'une journée ville morte dans le but de provoquer des troubles à Kinshasa en vue d'en faire endosser les conséquences au Gouvernement.

Face au comportement de certains acteurs politiques de l'opposition rejetant la voix de la sagesse et mettant en péril les intérêts supérieurs du pays, mon Gouvernement prend à témoin le Conseil de sécurité et le prie de :

1. Constater sa bonne foi et de reconnaître les efforts qu'il a fournis, à travers des mesures d'apaisement prises, en vue de décriper la situation pour permettre un bon déroulement du dialogue;
2. Constater et condamner le comportement irresponsable d'une frange de l'opposition qui, en boycottant le dialogue, tient à un agenda caché de nature à ne pas favoriser un dénouement pacifique de la situation politique dans le pays et à y créer un climat de troubles et de violences;
3. Inviter ces réfractaires à s'abstenir de tout acte tendant à mener aux violences ou à troubler l'ordre public et à rejoindre le dialogue, lieu privilégié pour débattre de toutes les revendications en vue de parvenir à un consensus devant permettre l'organisation d'élections crédibles et justes dans un climat apaisé;
4. Rendre cette opposition, en cas du maintien de son refus, pleinement responsable de tout trouble qui pourrait survenir dans le pays.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire circuler la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Ignace **Gata Mavita**